



**Chevaliers  
de Colomb®**

# Avantages pour les membres

(2024)

**Outre les nombreuses récompenses personnelles que procure le fait d'être Chevalier, voici une liste des nombreuses récompenses substantielles pour vous et votre famille.**

**Magazine Columbia** — Abonnement gratuit au magazine primé de l'Ordre, qui traite des questions intéressant les chevaliers, les catholiques et les familles.

**Rosaire des Chevaliers de Colomb** — Béni par l'aumônier suprême, remis à chaque nouveau membre lors de l'Exemplification de la Charité, de l'Unité et de la Fraternité.

**Messe du souvenir chaque jour de la semaine** — Célébration pour les membres décédés et leurs épouses à l'église St. Mary's, le lieu de naissance de l'Ordre.

**Assurance** — Accès à un portefeuille de produits d'assurance vie, d'assurance soins de longue durée, d'assurance invalidité et de rentes de qualité supérieure, réservés aux membres, à leurs conjoints et à leurs enfants à charge.

**Prestations familiales fraternelles\*** — Les prestations pour les enfants des membres assurés qui comprennent une garantie d'assurabilité avant l'âge de 18 ans et des prestations de décès automatiques pour les enfants décédant avant l'âge de 61 jours.

**Bénéfice fraternel pour les orphelins\*** — verse des prestations mensuelles et des bourses d'études à tous les orphelins éligibles des membres assurés

**Prestations fraternelles pour les membres/conjoints** — Prestation de décès accidentel pour le membre en règle et son conjoint sans frais supplémentaires

**Prestations aux veuves** — a) continue d'être couverte par la prestation fraternelle membre/conjoint ; b) le conjoint survivant d'un assuré des Chevaliers de Colomb peut souscrire à une assurance vie, une assurance soins de longue durée ou des rentes après le décès de l'assuré ; c) reçoit un abonnement gratuit à vie à Columbia ; d) est éligible avec ses enfants pour des bourses d'études

**Bourses d'études** — Programmes de bourses d'études supérieures accessibles aux membres, à leurs conjoints et à leurs enfants

**Développement du leadership** — Possibilité d'acquérir des compétences personnelles en matière de leadership, de prise de parole en public, d'organisation, etc.

**Quatrième degré** — Conditions d'admission au diplôme patriotique

**Membre honoraire à vie** — À l'âge de 70 ans avec 25 ans d'affiliation

**Carte de membre** — Permet de participer à toutes les activités catholiques, fraternelles et sociales dans le conseil du membre et dans plus de 15 000 conseils à travers le monde.

**Activités** — Participation à une variété de programmes et d'activités menés par votre conseil

*\* Sous réserve des exigences d'éligibilité, des conditions et des restrictions.*

# CHEVALIERS DE COLOMB

## AVANTAGES FRATERNELS

### *Prestation de décès accidentel du membre/conjoint*

Les Chevaliers de Colomb verseront une prestation en cas de décès d'un membre ou de son conjoint, survenant dans les 90 jours, à la suite d'une blessure subie dans un accident couvert. La protection est assurée 24 heures sur 24 pour les accidents qui peuvent survenir partout dans le monde au cours d'activités professionnelles ou non professionnelles, pour les affaires, les loisirs, les vacances ou à la maison, à l'exception des exclusions. Cette garantie est offerte gratuitement à tous les membres (et à leurs épouses) résidant dans les pays désignés comme territoires d'assurance par le Conseil suprême.

### *Avantages*

Années d'affiliation continue	Prestation au membre non-assuré	Prestation au membre assuré*
Moins de 5 ans	\$1,500	\$3,000
5 ans ou plus	\$2,500	\$5,000
65 ans et plus	\$1,500	\$1,500

La prestation du conjoint correspond à tout moment à la prestation de l'affilié. Si l'affilié décède avant son épouse, celle-ci continue d'être couverte par la suite à hauteur d'une prestation fixe de 1,500 dollars. Toutefois, si le conjoint et l'affilié décèdent dans les 90 jours à la suite du même accident, la prestation prévue est versée.

### *Bénéficiaires*

La prestation de décès accidentel sera versée au plus proche parent conformément à l'article 71.2 des lois de l'Ordre. La demande de cette prestation pour décès accidentel doit être reçue au bureau suprême des Chevaliers de Colomb dans les trois ans suivant la date du décès.

### *Exclusions*

La prestation de décès accidentel n'est pas versée si le décès résulte d'un suicide, d'une blessure auto-infligée alors que l'on est sain d'esprit ou non, d'une maladie ou d'une affection (à l'exception d'une infection bactérienne résultant d'une coupure ou d'une blessure accidentelle), d'un vol, sauf en tant que passager payant d'une compagnie aérienne régulière, ou d'une blessure causée durant la participation à un concours de vitesse ou à un concours organisé.

### *Prestations familiales fraternelles*

La prestation familiale fraternelle offre les avantages suivants aux membres assurés \*:

- Versement de 5 000 \$ pour l'enfant mort-né au moins 20 semaines après sa conception
- Versement de 5 000 \$ pour l'enfant décédé avant l'âge de 61 jours
- Offre une assurance à émission garantie - jusqu'à 10 000 \$ - à tout enfant de moins de 18 ans.

### *Bénéfice fraternel pour les orphelins*

La prestation fraternelle pour les orphelins offre les avantages suivants aux enfants des membres assurés \*:

- Versement d'une allocation mensuelle de \$500 pour chaque orphelin éligible jusqu'à l'âge de 19 ans
- verse jusqu'à \$5,000 par an en bourses d'études universitaires, dans la limite de \$20,000 par orphelin éligible.

\* Les membres assurés, pour ce programme et pour toutes les prestations fraternelles, sont définis comme les membres qui ont, au minimum, une police d'assurance-vie en vigueur sur le membre ou le conjoint avec une prime annuelle minimale de \$300, ou une assurance-vie permanente avec une valeur nominale d'au moins \$15,000.

Cette brochure ne comprend pas toutes les dispositions d'admissibilité du programme d'avantages fraternels de l'Ordre. Veuillez communiquer avec votre agent d'assurance des Chevaliers de Colomb pour obtenir ces détails importants. Les termes et conditions s'appliquent